



Associer les lycéens à la concertation

Pistes d'activités

Des temps dédiés en classe ou à l'échelle de l'établissement peuvent être envisagés en amont et en aval des discussions pour recueillir leurs avis sur différents aspects de la vie de leur lycée et les propositions qu'ils peuvent formuler pour l'améliorer.

Les échanges avec les élèves pourront avoir lieu lors de séances d'enseignement moral et civique (EMC) ou dans d'autres disciplines, mais aussi dans le cadre des instances lycéennes auxquelles ils participent. Les propositions issues de ces premiers échanges pourront être partagées par les élèves, en fonction des organisations choisies, lors de temps de réflexion organisés avec l'ensemble de la communauté éducative.

I-Partager son opinion, s'engager et assumer des responsabilités dans son école : des compétences au cœur de la formation du citoyen dans le programme d'EMC

L'étude des pratiques démocratiques est au cœur des enseignements d'EMC du lycée. Le second axe du programme de Terminale générale et technologique, « **Repenser et faire vivre la démocratie** », aborde les nouvelles aspirations démocratiques et la question de la démocratie participative ; les nouvelles formes de participation démocratique sont aussi une des deux composantes du programme de Terminale professionnelle. La question des pratiques citoyennes est également abordée dans l'axe 2 du programme de seconde GT (« **Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat** ») et interrogée dans l'axe 1 du programme de 1^{re} GT (« **Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?** ») à travers le prisme de la crise de la démocratie représentative, qui peut également être lue comme la volonté des citoyens d'être davantage associés à la décision politique. Cette demande se traduit par de nouvelles formes d'expression démocratique dont les échanges sur la vie et le fonctionnement du lycée sont un exemple.

À l'occasion de ces échanges, il est possible de travailler les capacités définies dans les programmes d'EMC autour de l'expression argumentée et en public de ses opinions.

Participer à la concertation, c'est aussi donner la possibilité aux élèves d'expérimenter différentes formes d'engagement en proposant des actions pour améliorer leur scolarité et leur bien-être au sein du lycée ou s'investir dans la société et les territoires. Leurs idées peuvent s'inscrire dans le projet de l'année en voie technologique ou la production du chef-d'œuvre dans la voie professionnelle. Ces projets peuvent être à l'origine d'actions et s'articuler avec les questions soulevées lors de la concertation.

Mobiliser les élèves dans le cadre du CVL, de la Maison des lycéens et du CESCE

Préparer les élèves à s'engager collectivement constitue un apprentissage, que ce soit pour formuler des propositions ou choisir ensemble des actions à mener.

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)

Le CVL est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire. Le CVL est compétent pour débattre des questions sur le travail scolaire et les conditions de vie des élèves dans les lycées. Le conseil d'administration de l'établissement scolaire le consulte quand il doit traiter d'un de ces sujets. Il est obligatoirement consulté quand l'ordre du jour du CA inclut des questions autour de l'organisation des études, du temps scolaire, du travail personnel, du soutien des élèves, de l'orientation, de la santé, de l'hygiène, de la sécurité et de l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne ou encore de l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur.

Le CVL peut être mobilisé à l'occasion de la concertation en tant qu'espace privilégié de la démocratie scolaire qui permet aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, de participer à la vie sociale de l'établissement, de construire une identité de groupe et de valoriser l'image du lycée.

La Maison des lycéens (MDL)

Organisée sous la forme d'une association, elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes en dehors du temps scolaire. La MDL fédère les initiatives de différentes natures portées par les lycéens dans l'établissement, qui peuvent être à l'origine d'actions autour de questions discutées lors de la concertation, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et civiques, en partenariat ou non avec des associations ou des institutions.

Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)

Le CESCE est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif intégré au projet d'établissement en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé, de prévention de la violence et aux questions d'environnement. Plusieurs thématiques de la concertation peuvent être en lien avec le périmètre de cette instance.

II-Des questions au cœur de l'EMC et d'autres enseignements

1-La question de l'assignation sociale et territoriale

La réflexion entamée avec les élèves est l'occasion pour eux de s'interroger sur l'accessibilité de leur établissement et sur la nécessaire mixité sociale organisée par l'État pour faire respecter les principes et valeurs républicaines d'égalité et de fraternité. Aborder les diversités et les discriminations permet de se placer au cœur des programmes d'EMC. Cette question est par exemple liée au programme de 1^{re} dont l'axe 1, intitulé « **Fondements et fragilités du lien social** », invite à se questionner sur la fragilisation actuelle des fondements du lien social. Ainsi les enseignants d'EMC doivent amener les élèves à comprendre les fragilités liées au cadre de vie de la population française (métropolisation, assignation résidentielle, phénomène des quartiers), mais aussi aux transformations de la cellule familiale et des institutions de socialisation (École, État, religions, organisations syndicales, etc.). Le programme invite aussi à étudier la montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire qui sont des phénomènes notamment liés à l'assignation territoriale. L'axe 2 du programme de 1^{re}, « **la recomposition du lien social** » amène les élèves à réfléchir aux modalités de recomposition du lien social et à étudier les politiques publiques comme les politiques d'aides et d'insertion professionnelle ou les politiques en faveur de la mixité sociale dans les établissements publics. De même, les enseignants peuvent aborder avec les élèves la recherche de nouveaux liens sociaux (clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat, etc.). Le mentorat et le tutorat au sein des établissements scolaires, en faisant vivre la valeur républicaine de fraternité, sont des objets d'enseignement possibles qui peuvent aussi être considérés comme des pistes de réflexion lors de la concertation.

En 1^{re} professionnelle et en CAP, les élèves sont également amenés à analyser les différents motifs de discriminations, sources d'injustices, et à comprendre que la lutte contre les discriminations se fait au nom de l'égalité et de la justice sociale. Ainsi le programme insiste sur le fait que les politiques visant à réduire les inégalités et les discriminations ont une place importante dans le débat public.

2-Les questions des besoins spécifiques des élèves, de lutte contre les discriminations et contre les violences et le harcèlement

Dans la continuité des programmes d'EMC du collège, les élèves sont sensibilisés au respect des autres dans leur diversité, à la construction du point de vue et à la capacité de reconnaître celui de l'autre. Ils travaillent également sur l'égalité, en particulier celle entre les filles et les garçons, sur la question des stéréotypes et des préjugés, ainsi que sur l'inclusion des personnes porteuses de handicap.

Dans le programme d'EMC de seconde GT, autour du thème « **les libertés en débat** », les élèves sont invités à reconnaître et à respecter autrui dans ses différences,

notamment dans la lutte contre les discriminations touchant les minorités et les porteurs de handicap. De même la lutte contre le harcèlement est à mettre en lien avec la défense des principes et valeurs de la République. Les élèves sont également sensibilisés aux dangers des réseaux sociaux et à la question de l'identité numérique dans le cadre de l'EMI. Le programme de 2^{de} professionnelle est centré, quant à lui, sur l'exercice des libertés, garanti par la reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui. Le programme insiste sur la lutte contre le sexisme, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap. Ces questions peuvent être des pistes de réflexion durant la concertation.

L'inclusion des élèves en prenant en compte les singularités de tous les élèves, notamment de ceux en situation de handicap, est également un thème qui pourrait être abordé lors de ces échanges.

3-La question de la santé et de la sécurité

En lien avec le parcours éducatif de santé qui recouvre tous les niveaux scolaires de la maternelle au lycée et insiste sur la protection de la santé des élèves, ainsi que sur les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques, les questions de santé et de sécurité peuvent être abordées lors de la concertation.

Les programmes de SVT mais aussi d'EMC peuvent aborder ces sujets qui sont au cœur des actions portées par les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Les axes d'éducation et de prévention regroupent les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires, dans une démarche inclusive et bienveillante, ainsi que les actions relatives aux thématiques suivantes :

- la prévention des conduites addictives ;
- l'éducation à l'alimentation et au goût ;
- la promotion de l'activité physique (alimentation, images du corps et activité physique, etc.) ;
- l'éducation à la sexualité ;
- la protection de l'enfance ;
- la vaccination ;
- l'environnement, etc.

4-La question de la transition écologique et énergétique

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifique, éthique et civique. Cette question transversale peut être discutée lors de la concertation. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements. Le parcours citoyen et le parcours santé sont particulièrement

favorables à la prise en compte des enjeux du développement durable. Les éco-délégués sont des acteurs essentiels de l'EDD au sein de l'établissement.

La question du développement durable est présente dans de nombreux programmes d'enseignement et notamment ceux d'EMC qui traitent des dimensions politiques et citoyennes de la transition écologique.

En 1^{re} GT, l'axe 2, « **la recomposition du lien social** » traite de la question de l'extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective face aux enjeux environnementaux. De même de « nouvelles causes fédératrices » sont mises en avant, parmi lesquelles la défense de l'environnement, la protection de la biodiversité et une réflexion nouvelle sur la cause animale.

En terminale GT, l'axe 2 « **Repenser et faire vivre la démocratie** » amène à se questionner sur « comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ? ». Dans les formes et domaines d'engagement possible, on trouve l'engagement environnemental et la responsabilité environnementale est présentée comme un objet d'enseignement possible.

Le programme de la classe terminale professionnelle est construit autour de la problématique du débat démocratique dans une période où les démocraties sont traversées par des transformations majeures, dont les changements environnementaux. Au regard de leurs enjeux, ces transformations interrogent les pratiques démocratiques, leurs adaptations et leur renouvellement à toutes les échelles des territoires. Elles sont à l'origine de nouvelles formes d'engagement citoyen. En CAP, dans le cadre du 1^{er} objet d'étude « **être citoyen** », les élèves qui sont amenés à comprendre la notion d'engagement au service du bien commun peuvent aborder la question de l'engagement en faveur de l'environnement.

III- D'autres pistes sur des thèmes propres à la vie de l'élève et à sa scolarité

Le travail de réflexion avec les élèves est enfin l'occasion de les interroger sur des questions qui ne sont pas directement liées aux programmes, mais qui concernent leur scolarité et leur vie au sein de leur classe et de leur établissement. Les heures de vie de classe sont des moments d'échange et de dialogue collectifs entre les élèves et l'équipe éducative (professeur principal, CPE, AED...). Il semblerait toutefois nécessaire de mettre en place, en plus de ces heures, des modalités permettant à l'ensemble des élèves de s'exprimer, sans craindre le regard et le jugement des autres. En ce qui concerne la réussite scolaire, il serait ainsi intéressant d'entendre les élèves sur l'évaluation ou les dispositifs pédagogiques qu'ils jugent les plus adaptés à leur réussite scolaire et à celle des élèves en difficulté, afin de lutter au mieux contre le décrochage et les difficultés scolaires. De même, leurs besoins en termes de suivi individualisé ou d'accompagnement dans la construction d'un projet personnel d'orientation peuvent faire l'objet d'une réflexion lancée par la communauté éducative.

Les élèves, en lien avec les élus au CVL, peuvent enfin être consultés sur tout sujet relatif à leur bien-être au sein de leur lycée comme par exemple l'aménagement des espaces communs.